

PRÉSENTATION CHEVAUX AU LICOU.

Section 101 : Percheron, Section 102 : Belge, Section 103 : Clydesdale, Section 104 : Canadien.

N.B. Pour être admissible à la liste de prix en vigueur, il doit y avoir au moins 3 exposants par race avec un minimum de 18

sujets. S'il n'y a pas 3 exposants et 18 sujets l'exposition paiera 50% de la liste de prix.

Liste des prix pour les sections 101-102-103-104 :

1^{er} prix : 97.50\$ 2^e prix : 82.50\$ 3^e prix : 75.00\$ 4^e prix : 67.50\$ 5^e prix : 60.00\$ et autres 56.25\$, 52.50\$, 41.25\$, 40\$, etc.

1. Poulain ou pouliche de l'année. (né en 2009)

2. Jument poulinière.

3. Pouliche d'un an enregistrée (née en 2008)

4. Pouliche de deux ans enregistrée (née en 2007)

CHAMPIONNE JUNIOR (RUBAN)

CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE (RUBAN)

5. Jument de trois ans enregistrée (née en 2006)

6. Jument sèche enregistrée (née en 2005, 2004 ou 2003)

7. Jument enregistrée de plus de six ans, soit née en 2002 ou avant.

CHAMPIONNE SENIOR (RUBAN)

CHAMPIONNE SENIOR DE RÉSERVE (RUBAN)

GRANDE CHAMPIONNE (RUBAN)

GRANDE CHAMPIONNE DE RÉSERVE (RUBAN)

8. Poulain d'un an enregistré (né en 2007)

9. Étalon de deux ans enregistré (né en 2006)

CHAMPION JUNIOR (RUBAN)

CHAMPION JUNIOR DE RÉSERVE (RUBAN)

10. Étalon de trois ans et plus enregistré (né en 2005 ou avant)

CHAMPION SENIOR (RUBAN)

CHAMPION SENIOR DE RÉSERVE (RUBAN)

GRAND CHAMPION (RUBAN)

GRAND CHAMPION DE RÉSERVE (RUBAN)

11. **Groupe** (quatre sujets, soit un étalon et trois juments). Chaque sujet doit appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom.

Chaque sujet doit avoir été exposé dans sa propre section si celle-ci était offerte. Une seule entrée par unité d'élevage.

12. **Descendance de l'étalon** : Trois sujets, peu importe l'âge, issus d'un même étalon. Chaque sujet doit avoir été exposé dans

sa propre section si celle-ci était offerte. Au moins un sujet doit appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Une seule

entrée par unité d'élevage.

13. **Descendance de la jument** : deux sujets, peu importe l'âge, issus d'une même jument. Chaque sujet doit avoir été exposé

dans sa propre section si celle-ci était offerte. Les deux sujets doivent appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Une seule

entrée par unité d'élevage.

14. **Hongre (Gulding) inter-race** (section 101-102-103). Un maximum de deux entrées par unité d'élevage (exposant) sera

accepté.